

Titre : Mise en concurrence d'un Service d'Accompagnement Externe à la Mise en Œuvre de la Directive Comptable SYCEBNL

Madame/Monsieur,

2. Contexte

Le Comité de Coordination des ONG Internationales (CCO) est une plateforme indépendante regroupant plus de cinquante ONG internationales, fournissant une assistance humanitaire, une aide au relèvement et/ou une aide au développement à la population vulnérable de la République Centrafricaine et ce, depuis 2014.

Le Comité de Coordination des ONGI en RCA cherche un prestataire technique afin de l'accompagner dans la mise en œuvre de la Directive Comptable SYCEBNL. Sur l'année 2024, Le CCO dispose de trois sources de financement avec un budget annuel de 570 000 EUROS, dont deux (2) bailleurs de fonds : SDC et ECHO et les cotisations données par ses membres.

3. Objectif

Le CCO est actuellement engagé dans l'implémentation de la nouvelle norme SYCEBNL, applicable dans les dix-sept (17) pays membres de l'OHADA où la RCA opère.

L'objectif de la présente mission est de fournir des services de conseil et d'expertise comptable dans le cadre de la mise en œuvre de la norme SYCEBNL dans le bureau national demandeur.

Cette mission doit fournir un résultat adapté au niveau de conformité du programme d'implémentation de la norme SYCEBNL.

Cela inclut :

- La mise en place du scénario d'implémentation.
- La production des livrables actuellement en cours de réalisation (cartographie des comptes comptables "actuels" et "nouveaux", Etats financiers arrêtés de 2024).
- L'accompagnement dans le bilan d'ouverture de l'exercice comptable 2025.

4. Périmètre des Travaux

Le CCO utilise le tableur Excel qui permet la saisie de l'ensemble de ses opérations comptables et le retracement de sa comptabilité. Le plan comptable utilisé est OHADA avec la caisse comme méthode de saisie de comptabilité. Le CCO souhaite une proposition de logiciel comptable lui permettant d'implémenter la norme SYCEBNL.

Le travail effectué par le consultant couvrira le périmètre financier du bureau national du CCO.

Le prestataire de services sélectionné sera responsable des tâches suivantes :

- Effectuer une revue complète du “mapping” entre le plan comptable général et le plan comptable standard SYCEBNL.
- Effectuer une revue complète des Etats financiers retraités de l’année précédente et de l’année en cours.
- Fournir une expertise sur la méthodologie et les choix de mise en œuvre, et conseiller sur des questions/challenges spécifiques.
- Assistance dans les travaux de mise en œuvre du SYCEBNL au sein du CCO.
- Assistance aux travaux de basculement jusqu’à la production des Etats financiers.

5. Livrables

- Revue complète du mapping des comptes comptables comprenant un rapport avec des observations détaillées, des conclusions et des recommandations.
- Revue complète des Etats financiers retraités de l’exercice 2024 conformément à la nouvelle norme.
- Avis d’expert sur la méthodologie adoptée dans la mise en œuvre.
- Implémentation du système SYCEBNL pour l’ouverture de l’exercice comptable de 2025.

6. Durée

La consultation devrait se tenir au 1^{er} trimestre 2025 et couvrir la période du 06 Janvier au 14 Février 2025. La date pourrait être sujette à des modifications de la part du CCO.

7. Qualifications

Le prestataire de services idéal doit remplir les critères suivants :

- Expérience avérée dans la mise en œuvre des normes comptables SYCEBNL, de préférence pour des ONG internationales.
- Connaissance approfondie de la norme comptable SYCEBNL.
- Compétences solides en formation et renforcement de capacités.
- Excellentes capacités de communication et de reporting.
- Experts-comptables inscrits au tableau de l’Ordre des Experts-Comptables ou de l’organisme équivalent dans l’État du bureau national de la CEMAC.
- Maîtrise de l’anglais et du français.

8. Processus de Candidature

Les prestataires de services intéressés sont invités à soumettre leurs propositions, comprenant :

- Les CV détaillés des membres de l'équipe proposée.
- Un certificat d'inscription à l'Ordre des Experts-Comptables de votre pays et du CEMAC.
- Une proposition financière et technique.
- Tout document qui semble pertinent à partager.

9. Date Limite de Soumission

Toutes les propositions doivent être soumises avant le 24 Décembre 2024 au bureau national du CCO sise rue d'Uzès, Immeuble INSO en face de l'hôtel la Couronne.

NB : Seuls les dossiers complets seront pris en compte et remis dans une enveloppe sous scellée.

10. Informations de Contact

Pour toutes questions, veuillez contacter :

- Ania MEKAOUCHE Chargée de gouvernance du CCO, gestioninterne@ccorca.org
Contact : 72 01 06 06

Malek AKCHOUR
Comité de
Coordination des
ONGI en RCA
Coordinateur CCO

Rue d'Uzès | BP 1214, Bangui
République Centrafricaine

www.ccorca.org